

Le Petit Bulletin de *Montchaboud*

NOUVELLE FORMULE DE VOTRE GAZETTE



Elections Municipales

NOUVELLE EQUIPE

Un mandat vient de débiter !
Présentation de votre Conseil Municipal

Actualités et Agenda de votre village



AU SOMMAIRE



3

Le Mot du Maire

4

Vie Municipale

Résultats des élections
La nouvelle équipe

9

Vie communale

Frelons et chenilles
Grenoble-Vizille
Exercices de secours
Cérémonie du 8 Mai
Dépistage colorectal
Rappel de règles



17

Vie Associative

ACCA
Maison Pour Tous
Chab Kfé
Montchaboules

25

Portrait Villageois

Rencontre avec Véronique Feltrin

27

Pros de chez Nous

LJ'CLEAN



28

Infos Pratiques

Petites annonces
Mes services publiques
La Mairie

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Depuis le 15 mars, nous avons un nouveau conseil municipal : une nouvelle équipe, dynamique, motivée et prête à travailler ensemble pour notre commune.

Tout d'abord, je remercie tous les Montchabouillards qui nous ont fait confiance en nous confiant la gestion de la commune.

Merci également aux conseillers qui m'accompagnent dans cette nouvelle mission.

Les tâches ont été réparties et quelques changements dans notre fonctionnement ont été actés.

Notre Petit Bulletin, quant à lui, continuera à paraître tous les quatre mois.

Ce sont Sophie Eyroulet, Aurélien Telmon et Remy Marcel qui en assureront désormais le contenu et la mise en page.

Ce bulletin reste pour moi un outil essentiel de communication et d'information pour tous les habitants.

À ce propos, je remercie et félicite une nouvelle fois Mme Véronique Feltrin, qui en a assuré la réalisation avec brio durant les six dernières années.

Nous lui rendrons, à la fin de ce numéro, un hommage bien mérité.

Même si le contexte national et international n'est pas des plus encourageants, nous continuerons, avec optimisme et pugnacité, à préserver notre cadre de vie et à dynamiser notre village.

À l'approche de l'été, les fortes chaleurs ont déjà commencé.

Prenez soin de vous et passez de belles vacances.

Bonne lecture à toutes et à tous, et portez-vous bien.

Bien à vous,

Guy Soto



VIE MUNICIPALE



Elections Municipales : Une nouvelle équipe dans la continuité

Le dimanche 15 mars 2026, les habitants de Montchaboud étaient appelés aux urnes à l'occasion des élections municipales.

Une seule liste était présentée lors de ce scrutin, conduite par le maire sortant, Guy Soto.

À l'issue du vote, la liste a obtenu 142 suffrages favorables, confirmant ainsi le soutien d'une large partie des électeurs à la poursuite des projets engagés ces dernières années pour le village.

La participation s'est élevée à 58 %, un chiffre qui témoigne de l'attachement des habitants à la vie municipale et aux décisions qui concernent le quotidien de la commune.

Lors du dépouillement, 18 bulletins nuls et 7 votes blancs ont également été comptabilisés.

Cette réélection ouvre une nouvelle mandature placée sous le signe de la continuité et de l'engagement local. L'équipe municipale poursuivra son travail autour des différents projets de la commune, avec la volonté de maintenir la qualité de vie qui fait l'identité de Montchaboud, tout en accompagnant les évolutions et les besoins du territoire.

Au-delà des résultats, cette élection rappelle l'importance de la participation citoyenne dans une commune à taille humaine, où chaque voix contribue à faire vivre la démocratie locale.

La municipalité adresse ses remerciements à l'équipe sortante, et à toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien dans la vie du village, qu'il s'agisse des associations, des bénévoles, ou des habitants engagés dans les différents projets locaux.



Notre Equipe pour

MONTCHABOUD



Suppléante : Fabienne THOMASSET



L'Equipe Municipale



Guy SOTO – Maire

Marié, 68 ans, retraité depuis 2020, à Montchaboud depuis plus de 20 ans. Après un premier mandat agréable et enrichissant, c'est avec plaisir que je renouvelle mon engagement pour cette commune que j'aime.



Sophie EYROULET – Adjointe

J'ai 51 ans, je suis maman de Lou 18 ans et Lola 16 ans.

J'habite Montchaboud depuis décembre 2019.

Enseignante et directrice de l'école Joliot Curie de Vizille depuis 26 ans, j'ai eu de nombreux enfants du village dans ma classe. Participer à la vie municipale a été une évidence pour moi. Hyperactive et pleine de projets, empathique et bienveillante, j'ai envie de m'investir pleinement pour Montchaboud.



Aurélien TELMON – Adjoint

Âgé de 45 ans et ingénieur dans la production hydraulique d'électricité, je suis installé à Montchaboud, du côté des Fontanettes, depuis maintenant 16 ans. J'ai eu, dès mon arrivée, un véritable coup de cœur pour cette commune et son cadre de vie.

Investi dans la vie locale depuis plusieurs années et déjà engagé lors du précédent mandat, je souhaite aujourd'hui poursuivre cette aventure afin de pérenniser les actions menées et les projets initiés.

Adjoint au maire, en charge notamment de l'état civil, je suis également correspondant défense et pilote l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.



Claudine VEROLLET – Conseillère Déléguée à l'Environnement

Installée à Montchaboud depuis 1988, je suis maman de 3 grands enfants et grand-mère de 3 petits garçons. Je suis profondément attachée à notre commune, c'est donc tout naturellement que j'ai choisi, au moment de la retraite, d'y exercer mon premier mandat en 2020. C'est un engagement qui me tient particulièrement à cœur, et l'expérience de ce premier mandat a renforcé mon envie de poursuivre cette belle aventure. Passionnée par le collectif, je suis impliquée dans la vie associative du village depuis de nombreuses années.

Dans ce nouveau conseil municipal, je souhaite plus particulièrement m'investir au sein des commissions environnement et enfance jeunesse.

Jean-François ARMAND – Conseiller Délégué aux Travaux

Présent au sein de l'équipe municipale pour un troisième mandat.



Florence DEMARET – Conseillère Municipale

J'habite à Montchaboud depuis 32 ans. Nos trois enfants ont grandi dans notre village et ont été scolarisés à Vizille.

J'exerce en tant qu'orthophoniste en libéral à Vizille depuis 1985 et je serai normalement à la retraite en octobre 2026. L'opportunité qui m'a été proposée d'intégrer le conseil municipal est arrivée au bon moment. Je me suis engagée au sein des commissions action sociale et enfance jeunesse dans lesquelles je souhaite mettre en avant les valeurs d'écoute, de respect mutuel et d'entraide qui me sont chères. Je me sens aussi très concernée par la protection de notre environnement. Et je suis toujours enthousiaste pour participer aux différentes animations proposées dans notre commune.



Philippe VIGNERON – Conseiller Municipal

Je vis à Montchaboud depuis quelques années maintenant. Je suis un passionné de l'architecture et des paysages et j'ai exercé une grande partie ma carrière de maître d'œuvre dans les domaines publics, privés et associatifs. Depuis 2022 je dirige le service « Construction durable » de la Mairie de Meylan, en charge de la réhabilitation et de la transformation ainsi que de la création de nouveaux espaces du patrimoine communale.

Je prolonge cette passion en rejoignant l'équipe municipale de Montchaboud pour participer à la vie de ce beau village.



Ghyslaine FERAH – Conseillère Municipale

J'ai 56 ans, 3 enfants et 1 petit fils. Je suis Expert Conseil en assurance retraite à la Carsat. Native de Montchaboud, j'ai grandi dans ce village et suis revenue m'y installer en 2008. J'aime la nature, les animaux, les balades à pied ou vélo, le jardinage et bricolage. Très attachée à ce village, j'ai envie de me rendre utile, d'où mon engagement dans ce mandat





Bruno LOPEZ – Conseiller Municipal

Je m'appelle Bruno Lopez, j'ai 46 ans, je suis marié ,et nous avons 1 fille de 14 ans. Habitant le village depuis bientôt 10 ans.

Je suis Conducteur indépendant de grue mobile.

J'ai également travaillé dans la création d'espaces verts et le BTP
J'espère pouvoir mettre mes connaissances au service de notre belle commune .



Pascale MAZOYER – Conseillère Municipale

J'aurai bientôt 69 ans et je suis retraitée de la fonction publique. Je suis élue pour la seconde fois conseillère municipale à Montchaboud. Je souhaite m'investir activement pour notre commune au sein des commissions finances, environnement et travaux.



Rémy MARCEL – Conseiller Municipal

Âgé de 46 ans, marié et père de deux filles de 14 et 17 ans, j'habite au Cray depuis 2017. Originaire du Puy-de-Dôme, je travaille à mon compte comme entraîneur en course à pied et marche nordique, après une première carrière dans la comptabilité.

Heureux de rejoindre cette équipe municipale, j'aime m'investir dans des projets utiles et collectifs. Ancien pompier volontaire pendant 10 ans, je suis aujourd'hui co-président du club d'athlétisme d'Échirolles (environ 520 adhérents) et impliqué dans le village au sein de l'équipe du Chab Kfé. Dans ce Conseil Municipal, je participe aux commissions Finances, Animation et Communication.



Fabienne THOMASSET – Suppléante

Habitante de notre beau village depuis bientôt 30 ans, j'ai eu le plaisir d'en apprécier la qualité de vie au fil des décennies. Aujourd'hui, une nouvelle page se tourne pour moi ; je serai retraitée en juillet prochain, après une carrière passionnante dans le secteur de la promotion immobilière.

Cette nouvelle étape de vie est l'occasion de redonner du temps à la collectivité. Après un engagement de plusieurs années au sein du Chab Kfé, j'ai rejoint en tant que suppléante l'équipe municipale.

VIE COMMUNALE – Environnement

Les chenilles processionnaires sont de retour : restons vigilants

En France, les processionnaires du pin sont classées au code de la santé publique comme espèce dont la prolifération est nuisible à la santé humaine.

Dans les départements concernés par la présence de processionnaires, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application.

Arrêté préfectoral n° 38-26-01-16-00004 en date du 16 janvier 2026 visant à limiter l'exposition de la population aux soies urticantes des chenilles processionnaires du pin et du chêne dans le département de l'Isère.



• Les principes de l'Arrêté

L'Arrêté détermine des zones en fonction du niveau de fréquentation du public :

Zone 1 **Article 8** Zone très fréquentée

Zone où la présence humaine est régulière et inévitable et donc où la protection de la santé humaine représente un enjeu prioritaire, y compris les habitations individuelles (se référer à l'annexe 1 de l'Arrêté). Cela inclut également un rayon de 30 m autour du lieu considéré.



Exemples de lieux concernés par l'Arrêté :

- les espaces verts des habitations individuelles et collectives,
 - les parcs, jardins et cimetières
 - les terrains de sport,
 - les espaces verts des hébergements de tourisme,
 - les zones accessibles au public dans les entreprises et les centres commerciaux,
 - les espaces verts et zones aménagés pour accueil du public sensible,
 - les espaces verts des établissements d'enseignement, de santé et médico-sociaux (crèches, EMSA...)
 - les parties de voies publiques et privées ouvertes au public (dont les itinéraires de promenade et de randonnée), incluant le périmètre de bus bordant ces voies, dès lors qu'elles sont **ouvertes à cet usage au moins d'un des autres lieux définis en zone 1**.
- Le rayon de 30 m est relevé pour les autres espaces cités en zone 1 ou d'application à ces autres.

Zone 2 **Article 9** Zone moins fréquentée

Zone où la présence humaine est moins régulière et évitable et donc où la protection de la santé humaine représente un enjeu moins prioritaire (se référer à l'annexe 1 de l'Arrêté). Cela inclut également un rayon de 30 m autour du lieu considéré.



Sont concernés les sites spécifiquement destinés au regroupement et/ou au stationnement du public (banc, aire de pique-nique, parking, ...)

- dans les lieux suivants :
- Forêts propriétés de l'État ou des collectivités
 - Forêts des propriétés privées dont l'accès au public a été expressément autorisé par le propriétaire
 - Espaces protégés au titre de l'environnement (parcs nationaux, réserves ou espaces naturels, réserves biologiques ...)

Cas des maisons individuelles **Article 14**



En présence de nids dans une propriété à usage d'habitation individuelle, et en cas de risques avérés pour la santé humaine, le responsable procède ou prend contact avec un prestataire (ex : désinsecteur, paysagiste ...) dans un délai de 1 mois pour faire procéder à la destruction mécanique des nids, ou au piégeage des chenilles.

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

LE SAVIEZ-VOUS ?

- IL VIT DANS UN RAYON DE 100M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'EURO
- IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC
- IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA FEMELLE PEUT PORTER JUSQU'À 300 ŒUFS
- IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le Zika dans certaines conditions




LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est implanté dans tous les départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Huit habitants sur 10 y sont exposés. Au-delà des nuisances quotidiennes qu'il engendre, le moustique tigre est également vecteur de maladies et représente donc un enjeu de santé publique.

Une explosion des cas d'arboviroses en 2025
L'an dernier, la région Auvergne-Rhône-Alpes a connu un nombre record de cas d'arboviroses (dengue, chikungunya, Zika) :

- 347 cas importés (personnes malades revenant de voyage) - contre 247 cas en 2024
- 57 cas autochtones (personnes tombées malades, sans notion de voyage dans les zones à risque) - contre 2 cas en 2024

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

① CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE



RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

② AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !



C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre !



Lutter contre le frelon asiatique

Le vendredi 27 mars, Philippe Mougel, apiculteur sur notre commune, a réalisé une intervention concernant la lutte contre les frelons asiatiques.

Soyons tous vigilents face à cet insecte nuisible !

Le frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina nigrithorax*) est apparu en 2016 dans le sud du département de l'Isère, et s'est rapidement répandu, devenant un redoutable prédateur pour les colonies d'abeilles. Le frelon asiatique figure dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne (Règlement d'exécution (UE) 2016/1141). Au niveau national, un plan de lutte contre le frelon asiatique a été engagé, conformément à la loi n°2025-237 du 14 mars 2025.

Depuis 2018, le Département finance la lutte contre le frelon asiatique coordonnée par la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de l'Isère, qui agit en tant qu'organisme à vocation sanitaire (OVS) reconnu par l'Etat. La lutte contre la prolifération du frelon asiatique en Isère pour protéger la population et l'apiculture passe par différentes actions :

- Piégeage de printemps des fondatrices : de février à mai
- Recherche et destruction des nids primaires : d'avril à juin
- Signalement et destruction des nids secondaires : de juillet à octobre

Le GDS coordonne l'achat groupé de pièges homologués, revendus à prix coûtant aux apiculteurs et aux collectivités. Il a constitué un réseau de référents frelons asiatiques dans les communes, qui installent et relèvent les pièges de printemps.

Pour la destruction des nids, la coordination et la réponse se font également de manière partenariale et coordonnée via la plate-forme de déclaration et de signalement de nid de frelons asiatiques www.frelonsasiatiques.fr.

① FRELON EUROPÉEN



source : www.safety.com



② FRELON ASIATIQUE

VIE COMMUNALE

Montchaboud : Point fort du Grenoble-Vizille

Le dimanche 29 mars, l'événement sportif Grenoble-Vizille s'est déroulé pour sa 13ème édition.

Après quelques années réalisées en format "course sur route", l'événement est désormais un trail bien installé dans le calendrier sportif isérois.

Et même si le parcours propose chaque année de nouvelles variantes, notre Village de Montchaboud fait partie des incontournables de cet événement, et accueille le dernier ravitaillement pour les coureurs.



Le parcours de 20km rejoignait notre village par le chemin de la Croix de la Vue, tandis que le 30km plongeait depuis Bellevue.

Le ravitaillement était disposé aux abords du bassin et de nombreux spectateurs/supporters étaient venus encourager les coureurs, créant une vive animation pleine de convivialité.

Les coureurs repartaient ensuite par le chemin du Cray avant de rejoindre Vizille et leur arrivée, située devant le Château.

Nous sommes très heureux que le village soit associé à cet événement et nous réfléchissons en amont de la prochaine édition, pour éventuellement rendre cette traversée encore plus festive pour les coureurs et leurs accompagnants.



VIE COMMUNALE

Exercice de Secours en Milieu Périlleux

Jeudi 26 mars, les Sapeurs-Pompiers ont procédé à un entraînement assez particulier sur le territoire de la commune. Avec leur unité d'intervention spécialisée du GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux), les pompiers ont effectué une manœuvre simulant une chute d'une falaise, sur le chemin reliant Cornage à la Croix de la Vue.

Le Maire était présent afin de suivre l'exercice et de ce fait, se perfectionner également au bon déroulement de ce type d'intervention.



MARIAGE

Samedi 25 avril, le Maire Guy Soto et son Adjointe Sophie Eyroulet ont célébré avec beaucoup d'émotion le mariage de Marion PERRAUD et de Adrien CLUTIER.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !



VIE COMMUNALE

Commémoration du 8 Mai une commémoration solennelle et intergénérationnelle

Le 8 mai dernier, la commune de Montchaboud s'est réunie pour célébrer le 81^e anniversaire de la Victoire de 1945, dans un moment de recueillement empreint d'émotion et de mémoire.

Organisée selon un nouveau format horaire, la cérémonie a permis la présence des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, renforçant ainsi la solennité de cet hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

Dans son allocution, le maître de cérémonie a rappelé que derrière les grandes pages de l'Histoire se trouvent « des visages, des familles et des parcours de vie », soulignant que même à l'échelle de notre commune, la guerre a marqué durablement les habitants. Il a également insisté sur l'importance de la mémoire, particulièrement auprès des plus jeunes, rappelant que « la paix n'est jamais acquise » et qu'elle doit être transmise avec vigilance.

Après la lecture du message officiel des autorités, le moment du dépôt de gerbe au monument aux morts a été accompagné par un enfant de la commune, apportant une dimension symbolique forte à cet hommage rendu aux enfants de Montchaboud morts pour la France.

La cérémonie s'est poursuivie par un instant particulièrement émouvant avec la lecture du poème « Je vous salue ma France » de Louis Aragon. Ce texte engagé, porté par la voix d'un enfant, a su transmettre avec justesse les valeurs de résistance, d'espérance et d'amour de la patrie.

Une minute de silence a ensuite été observée, avant que l'assemblée ne se réunisse pour chanter La Marseillaise, dans un moment d'unité et de communion.

Cette cérémonie a une nouvelle fois illustré l'importance du devoir de mémoire, mais aussi la volonté de la commune de le faire vivre à travers les générations.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants — habitants, élus, forces de sécurité et de secours — pour leur présence et leur engagement, avant de prolonger ce temps de partage autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes.



VIE COMMUNALE

Démarche locale autour du dépistage du cancer colorectal

AU PREALABLE :

Après avoir été informés par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), que les statistiques concernant le test du cancer colorectal montrent sur la commune de Montchaboud des résultats bien en dessous des valeurs nationales, nous avons décidé sous l'impulsion de Nicolas Laidet, habitant de Montchaboud et représentant de cette structure de mener une action sur ce sujet au profit des habitants.

Le dépistage du cancer colorectal concerne les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans.

Il est simple, gratuit et recommandé tous les deux ans.

Sur 300 tests réalisés :

- 1 cancer est détecté
- 5 personnes sont prises en charge avant l'apparition d'un cancer

Le cancer colorectal évolue généralement lentement. Pris à un stade précoce, il se soigne très bien. Détecté tardivement, il peut devenir grave.

Nous avons souhaité faciliter l'accès à ce dépistage dans notre commune.

La CPTS DRAC SUD, en la personne de Mr LAIDET Nicolas, habitant du village, initie une démarche locale d'information et de simplification des démarches.

L'idée est simple : un engagement à l'échelle communale, soutenu par une proximité et un accompagnement adapté, peut améliorer la participation au dépistage et contribuer à éviter des cancers.

Cette initiative repose sur un principe fondamental : permettre à chacun de s'informer clairement et de décider librement.



Après un mois de mobilisation, la mairie tient à vous remercier chaleureusement pour votre implication dans la démarche de dépistage du cancer colorectal à Montchaboud, proposée par la CPTS DRAC SUD.

Durant la démarche, environ 40 habitants ont été rencontrés, 26 personnes ont consulté les informations via le lien diffusé, et une dizaine de kits de dépistage ont été remis.

Sur une population concernée d'environ 120 personnes, dont 80 ne réalisent habituellement pas le dépistage, ces résultats sont très encourageants !

Les chiffres du Centre de Dépistage, qui prendront en compte toutes les démarches réalisées par les canaux habituels, permettront de mesurer le plein impact de cette action dans quelques mois.

Le ressenti général est également très positif : 100 % des habitants semblent avoir été informés, que ce soit par un moyen ou un autre. Certains sont venus par simple curiosité, d'autres ont été encouragés par leur entourage, et beaucoup ont pris l'initiative eux-mêmes.

Avant de clore cette première campagne, nous souhaitons recueillir vos impressions : Votre avis compte beaucoup !

Auriez-vous fait quelque chose différemment ? Y a-t-il des pistes d'amélioration ou des suggestions ?

N'hésitez pas à partager vos retours avec Nicolas Laidet à l'adresse : n.laidet@cpts-drac-sud.fr.

Encore un grand merci pour votre mobilisation, qui est essentielle à la réussite de cette démarche collective.

VIE COMMUNALE

Le respect de chacun fait la qualité de vie de tous

Vivre à Montchaboud, c'est avoir la chance de partager un cadre de vie agréable, convivial et paisible. Mais cette qualité de vie repose aussi sur de petits gestes du quotidien et sur le respect de chacun.

Des mégots de cigarettes sont retrouvés régulièrement dans le village, et plus particulièrement devant la salle polyvalente, malgré la présence de cendriers mis à disposition.

Un mégot jeté au sol peut sembler anodin, mais multiplié par des dizaines, il dégrade rapidement notre environnement et donne une mauvaise image des lieux partagés.

Quelques secondes suffisent pourtant pour utiliser un cendrier.



Nous rappelons également aux propriétaires de chiens l'importance de ramasser les déjections de leurs animaux, que ce soit sur les trottoirs, les espaces verts ou aux abords des lieux publics. Ces gestes simples permettent à tous de profiter des espaces communs dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, la divagation des chiens est interdite.

Autre point important : l'entretien des haies, arbres et végétations donnant sur la voie publique.

Une végétation trop envahissante peut gêner la circulation des véhicules, réduire la visibilité et compliquer le passage des piétons.

Chacun est invité à veiller régulièrement à l'entretien des abords de sa propriété.



Le respect du voisinage passe aussi par quelques règles de bon sens :

- limiter les nuisances sonores, notamment tôt le matin ou tard le soir
- ne pas laisser de déchets après un pique-nique ou un rassemblement
- stationner de manière à ne pas gêner la circulation ou les accès
- rouler prudemment dans le village

Ces gestes peuvent paraître simples, mais ils contribuent tous à préserver l'esprit convivial et le cadre de vie que nous apprécions à Montchaboud.

Merci à chacune et chacun pour votre vigilance et votre participation au bien-vivre ensemble.

VIE ASSOCIATIVE – ACCA

(Association Communale de Chasse Agréée)

L'ACCA de Montchaboud, une histoire de passion et de village

À Montchaboud, certaines associations font partie du paysage depuis si longtemps qu'elles semblent presque appartenir à l'histoire même du village. C'est le cas de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA), créée en 1968, et qui compte aujourd'hui parmi les plus anciennes associations communales encore en activité.

Depuis bientôt six décennies, l'ACCA accompagne la vie du village au rythme des saisons. Derrière la pratique de la chasse, c'est surtout une histoire d'attachement au territoire qui s'écrit : celle de femmes et d'hommes qui connaissent les bois, les chemins, les clairières et les coteaux de Montchaboud comme d'autres connaissent les rues d'une ville. Une mémoire vivante du paysage, transmise au fil des générations.



Dans les villages ruraux comme Montchaboud, les associations ont toujours été bien plus que des lieux d'activité. Elles sont des espaces de rencontre, de partage et de convivialité. L'ACCA n'échappe pas à cette règle. Au fil des années, elle a vu se succéder plusieurs générations d'habitants, mêlant anciens du village et nouveaux arrivants autour d'une passion commune, mais aussi d'un profond respect de la nature et du territoire communal.

Bien sûr, les pratiques ont évolué avec le temps. La chasse est aujourd'hui plus encadrée, plus réglementée, attentive aux équilibres naturels et aux questions de sécurité. Pourtant, l'esprit demeure : celui d'un engagement collectif, d'une présence sur le terrain et d'un lien fort avec l'environnement proche.



Dans une commune où la vie associative joue un rôle essentiel, l'ACCA représente ainsi un petit morceau de l'âme du village. Une association ancienne, discrète parfois, mais toujours présente, qui raconte à sa manière l'histoire de Montchaboud et de ceux qui y vivent.

Car au fond, une association qui traverse les décennies n'est jamais seulement une activité : elle devient peu à peu un patrimoine vivant.

VIE ASSOCIATIVE – MPT

(Maison Pour Tous)



Soirée tartiflette samedi 21 mars

Une journée réussie sous le signe de la convivialité.
La journée pain suivie par le repas tartiflette a rencontré un beau succès dans notre village.
Entre partage, bonne humeur et gourmandise, petits et grands ont pleinement profité de ce moment convivial.
Un grand merci à tous les participants et les bénévoles pour leur présence et leur engagement.



A Venir : la 1ère Guinguette du Village – Samedi 6 Juin



Un moment convivial et festif qui sent bon l'été !

Rendez-vous le samedi 6 juin à partir de 17h30 pour une soirée guinguette pleine de bonne humeur. Organisée par la Maison pour Tous de Montchaboud, cette soirée sera l'occasion parfaite de se retrouver entre amis, en famille ou entre voisins autour d'une ambiance chaleureuse

Au programme :

- Détente & convivialité
- Musique entraînante et jeux en bois
- Barbecue sur place
- Vente du pain traditionnel du village
- Lieu : Salle polyvalente
- Heure : dès 17h30





1ère édition

Venez fêter l'été !

*sous réserve de beau temps



La Guinguette de la MPT

★ ★
Le samedi 6 juin

à partir de 17h30
à la Salle polyvalente ★

Vente de pain du village - Barbecue - Musique -
Jeux en bois - Ambiance décontractée



VIE ASSOCIATIVE – Chab Kfé

Samedi 2 mars, les Papass avaient rendez-vous au Chab'Kfé !

Ils étaient de retour à Montchaboud, et toujours autant de succès !

Quelle ambiance ... du monde ... beaucoup de monde et une folle énergie !!!

Merci à la Roulotte pour la restauration sur place !



Vendredi 13 mars, Conférence de Jean-Louis Caix

Jean-Louis Caix a donné une conférence de grande qualité sur la formation des Alpes.

Une intervention enrichissante sur l'histoire de nos montagnes,

Vendredi 24 avril, Concert des Rock'Fort

Les Rock'Fort, groupe rock 100% "made in Matheysine" ont débarqué au Chab'Kfé pour une soirée 100% rock vendredi 24 avril.

Ils ont mis le feu à la scène de la salle polyvalente !



Retrouvez l'ensemble de la programmation sur le site internet du Chab'Kfé

<https://cafemontchaboud.wixsite.com/website>



A Venir : la 2ème Fête de la Musique du Village – Vendredi 19 Juin



Après le succès de l'an dernier, la Fête de la Musique revient à Montchaboud !

Le Chab Kfé vous donne rendez-vous le vendredi 19 juin pour une nouvelle édition de la Fête de la Musique !

Tout au long de la soirée, venez profiter d'une ambiance conviviale et festive au cœur du village, avec 3 groupes répartis sur 3 scènes différentes :

- Sous la grange "Mathieu"
- Sur l'ancien terrain de pétanque de la Mairie
- Devant la salle polyvalente

Au programme : rock, blues et harmonie pour satisfaire tous les goûts et faire vibrer Montchaboud jusqu'au bout de la nuit !

Côté restauration, vous pourrez vous régaler avec : Hot-dogs, Sandwichs, Crêpes, Chips...

Deux points buvette seront également à votre disposition : à la salle polyvalente, au bassin

Une belle soirée musicale et festive à partager en famille, entre amis ou entre voisins.

On vous attend nombreux pour célébrer ensemble le début de l'été en musique ! 🎵



VENREDI

19

JUIN

2026

FÊTE de la MUSIQUE DE MONTCHABOUD

Venez célébrer la musique ensemble!



3 GROUPES - 3 AMBIANCES

AU PROGRAMME :

18H30

BIG BEARDED KRIS

19H45

HARMONIE VIZILLE

21H00

JESS & WEST



CONCERTS GRATUITS



BUVETTE & PETITE RESTAURATION SUR PLACE



AMBIANCE CONVIVIALE POUR TOUS !

APPORTEZ VOTRE BONNE HUMEUR ET PROFITEZ !

ORGANISÉ PAR LA COMMUNE DE MONTCHABOUD ET LE CHAB KFÉ

VIE ASSOCIATIVE – Montchaboule



En tant qu'association à but non lucratif, notre mission est simple : rassembler les passionnés et les amateurs autour de ce jeu emblématique, tout en favorisant le plaisir, la convivialité et le partage.

À Montchaboule, nous croyons fermement que chaque boule lancée est une occasion de créer des liens et de renforcer notre esprit de communauté. Que vous soyez novice ou joueur expérimenté, vous trouverez ici un cadre accueillant où le plaisir de jouer prime sur la compétition. Nos rencontres et nos tournois amicaux sont l'opportunité parfaite pour se retrouver, échanger des astuces et vivre des moments mémorables.

Nous sommes également attachés à l'idée que le sport peut rassembler les générations. C'est pourquoi nous encourageons les familles, les amis et les voisins à venir partager ensemble des après-midis ensoleillés autour de la pétanque.

Rejoignez-nous à Montchaboule pour vivre l'expérience d'une association chaleureuse où la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Au plaisir de vous accueillir très bientôt sur notre terrain de jeu !

PORTRAIT DE VILLAGEOIS

VÉRONIQUE FELTRIN

Pendant six années, elle a été la plume, la mémoire et parfois même l'âme de notre gazette communale. À chaque numéro, elle a su capturer la vie du village, mettre en lumière ses habitants, raconter nos projets et les petites histoires. Aujourd'hui, nous avons souhaité lui donner la parole pour revenir sur cette aventure humaine et éditoriale.

Interview de Madame Véronique FELTRIN, rédactrice du petit bulletin lors du dernier mandat.

PB : Véronique FELTRIN, tout d'abord qui êtes-vous ?

Véronique : Actuellement retraitée, j'ai effectué l'ensemble de ma carrière au CHU de Grenoble. Particulièrement intéressée par la prise en charge des patients en soins palliatifs et la gestion de la douleur, j'ai exercé durant les vingt dernières années en hospitalisation à domicile.

Dans un premier temps, en tant qu'infirmière, puis en qualité de coordinatrice. À ce titre, j'assurais la mise en place des ressources humaines et matérielles nécessaires au retour des patients à domicile.

Je me suis installée progressivement à Montchaboud depuis 2013, date à laquelle mon père nous a quitté (il vivait au Cray depuis 32 ans). J'habitais Meylan à cette période et je pensais vendre cette maison de Montchaboud. Mais je venais le week-end de temps en temps... et de plus en plus souvent. Et à ma grande surprise, je me suis fortement attachée à ce village et je vis à temps plein ici depuis 9 ans maintenant.

PB : Comment avez-vous commencé à vous impliquer dans la rédaction de la gazette du village ?

Véronique : En tant que conseillère municipale, une première pour moi ! J'avais choisi d'intégrer la commission communication. J'entrevois une véritable opportunité de rencontres humaines, notamment à travers ma participation à la rédaction du journal du village. Je me suis dit que je pouvais aider. Et puis, de fil en aiguille, c'est devenu un vrai engagement, presque un rendez-vous régulier avec le village.

PB : Qu'est-ce qui vous a motivée à poursuivre pendant six ans ?

Véronique : Les habitants, clairement. Chaque fois qu'un numéro sortait, j'avais des retours chaleureux, des encouragements. On sentait que le Petit Bulletin comptait, qu'il créait du lien. C'est très motivant, et puis, je ne me suis jamais posée la question de la motivation : j'avais pris un engagement et je me devais de le tenir. Pour moi, c'était aussi une évidence.

PB : Quel a été le plus grand défi durant ces années ?

Véronique : La mission que m'avait confiée Guy Soto était de rendre le Petit Bulletin plus attractif. C'était un véritable défi, car les thèmes d'un journal municipal sont souvent répétitifs et parfois limités. Il faut faire preuve d'imagination pour susciter l'intérêt de toutes les générations, trouver le bon équilibre entre information, convivialité et diversité des sujets. Et tenir le rythme des publications trimestrielles, c'est un vrai petit journal, finalement.

PB : Et votre plus grande fierté ou votre plus beau souvenir ?

Véronique : Ce dont je suis le plus fière, c'est d'avoir contribué, à ma mesure, à faire connaître et valoriser les initiatives des habitants du village.

Je pense notamment à Killian et à son activité de maraîchage. Bien sûr, la qualité de ses produits aurait suffi à convaincre, mais raconter son parcours, dire qui il était, a sans doute permis de créer un lien, de faciliter son intégration et de susciter la confiance.

Il y a eu aussi de belles rencontres autour d'autres projets, comme Rémy Marcel, coach sportif, Jean Dubus et son roman, Jacklyne Guedj et sa passion pour le chant autant d'histoires humaines qui méritaient d'être partagées.

Mais mon plus beau souvenir reste sans hésitation mes rencontres avec les anciens, véritables gardiens de la mémoire du village. Leur accueil, leur générosité et la richesse de leurs récits m'ont profondément touchée. Je garde en mémoire ces moments précieux passés à écouter les souvenirs de leur jeunesse à Montchaboud, avec Mme Bouvier, Mme Claude... Ces échanges, simples et sincères, resteront pour moi parmi les plus beaux de cette expérience. Et je remercie aussi M Roland Chabert pour la transmission des écrits de son père.

PB : Qu'avez-vous appris au fil de cette expérience ?

Véronique : Que chaque village regorge d'histoires, de talents et de belles initiatives. Il suffit d'aller tout simplement les chercher. J'ai aussi appris la patience, l'écoute et l'importance de la transmission. Avec toutes ces facettes de la vie qu'un petit village nous apporte, je me suis finalement, encore attachée davantage à Montchaboud !

PB : Si vous deviez résumer ces six années en quelques mots ?

Véronique : Riches, humaines, et profondément ancrées dans la vie du village.

**PB : Un dernier message pour celles et ceux qui reprendront le Petit Bulletin ?**

Véronique : Les journaux municipaux disparaîtront peut-être dans l'avenir au profit d'autres formes de communication plus rapides mais éphémères. Cependant le format papier reste encore largement distribué et apprécié de nos « anciens » ...

Concevoir le Petit Bulletin, c'est prendre le temps d'informer, d'expliquer et de mettre en valeur la vie du village et celles et ceux qui la font vivre. C'est un outil de proximité, de mémoire et de partage, qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté, alors merci à cette nouvelle équipe de maintenir cette tradition.

Faites-vous confiance, amusez-vous, et n'oubliez jamais que vous écrivez avant tout pour les habitants.

Véronique, au nom de la commune et de l'ensemble de ses habitants, nous vous adressons un grand merci pour ces six années d'engagement et de cœur. Grâce à vous, le Petit Bulletin a su raconter Montchaboud avec sincérité et convivialité. Votre plume va nous manquer, mais tout ce que vous avez transmis continuera de faire vivre ce lien si précieux entre nous. A très bientôt, comme lectrice fidèle.

LES PROS DE CHEZ NOUS

Une rubrique pour présenter des professionnels de notre village

LJ'CLEAN : votre partenaire propreté à Montchaboud



Habitant Montchaboud depuis son plus jeune âge, Jawad Nadi a développé LJ'CLEAN entreprise spécialisée dans le nettoyage pour particuliers et professionnels.

Sérieux, réactif et efficace, il met tout en oeuvre pour vous garantir des espaces propres et sains.

LJ'CLEAN vous propose un large choix de prestations :

- Nettoyage de vitres
- Nettoyage de copropriétés, bureaux et bungalows de chantier
- Nettoyage de fin de chantier
- Gros nettoyage de maisons et d'appartements
- Entretien des extérieurs (terrasses, cours, allées...)
- Intervention pour syndrome de Diogène

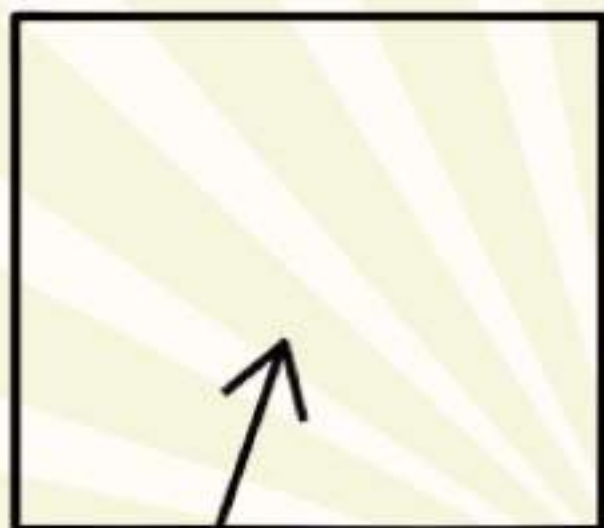
Que ce soit pour un entretien régulier ou une remise en état complète, Jawad s'adapte à vos besoins avec professionnalisme et rigueur.(devis sous 24h !).

Faites confiance à une entreprise locale, proche de vous, pour un résultat impeccable !

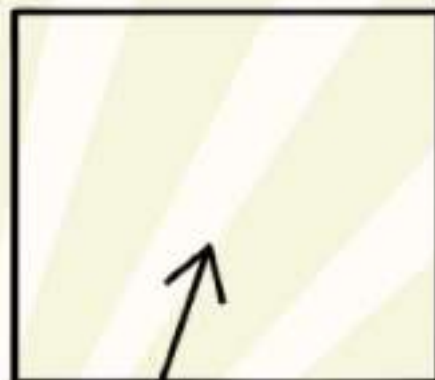


INFOS PRATIQUES

Petites Annonces



VIDE



VIDE



VIDE

Vous êtes un professionnel, habitant du village de Montchaboud, et vous souhaitez apporter de la visibilité à votre activité ?

Cette page est pour vous !

Transmettez-nous par mail, votre visuel incluant votre logo, vos prestations, et vos coordonnées et nous aurons plaisir à vous intégrer sur cette page afin de vous faire connaître auprès de l'ensemble du village.

Bien entendu, emplacement gratuit ! Il suffit juste de nous écrire.



mairie-montchaboud@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES

Mes Services Publics

EN CAS D'URGENCE



- Gendarmerie (Vizille) : 04 76 78 98 50
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Maison Médicale de Garde : 08 10 15 33 33
- Urgences Vétérinaires : 04 80 42 33 23

RAPPEL DES HORAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX BRUYANTS



Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

HORAIRES DE VOS DECHETTERIES



Champ-sur-Drac et Vizille :

- mardi et mercredi : 8h15-14h15
- jeudi : 8h15-12h15
- vendredi et samedi : 8h15-12h / 13h-17h30

Vaulnaveys-le-Haut :

- lundi au samedi : 8h15-12h / 13h-17h30

*(Du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi :
8h15-15h, le samedi : 8h15-12h/13h-17h)*

BUREAU DE POSTE



Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi :

de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h

INFOS PRATIQUES



LA MAIRIE DE MONTCHABOUD

75 route du Village
38220 MONTCHABOUD

Horaires d'ouverture
mardi : 10h-12h / 13h-16h
mercredi : 10h-12h
jeudi : 14h-18h



mairie-montchaboud@wanadoo.fr



04 76 68 29 96



<https://mairie-montchaboud.fr/>

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU VILLAGE



[montchaboud.38](https://www.instagram.com/montchaboud.38)



[Commune de Montchaboud](https://www.facebook.com/Commune.de.Montchaboud)